

# Rapport annuel sur l'état de la France en 2015

## Déclaration du groupe des professions libérales

Entrée dans la crise mondiale en 2008, la France grâce à son système de protection sociale a pu en amortir pour partie les effets, mais peine aujourd'hui à amorcer une reprise significative en dépit des conditions plus favorables aux niveaux de l'énergie, de l'euro et des taux d'intérêts.

Cette situation provoque un décrochage de notre pays vis-à-vis de nos partenaires européens et la timide croissance constatée ne doit pas servir d'alibi pour retarder des mesures de fonds d'autant plus difficiles à mettre en oeuvre qu'elles seront plus tardives.

De plus avec un taux d'endettement de 97 % et 57 % du PIB affecté à la dépense publique, les marges de manœuvre s'avèrent très limitées, obérant ainsi les investissements d'avenir.

Le rapport très riche dans son constat sur la situation économique, sociale et environnemental de la France démontre dans ses préconisations, les difficultés à aborder les sujets qui fâchent et divisent notre société.

Ces mêmes clivages s'expriment au sein des autres assemblées de la République, au sein de la majorité et de l'opposition et au sein même des organisations politiques qui les composent.

De ce point de vue, notre Conseil contrairement aux propos trop souvent entendus, est bien représentatif des courants de pensée qui animent notre société :

- qu'il s'agisse du pilotage budgétaire et des mesures de rigueur ciblées pour tenter d'en minorer les effets récessifs,
- qu'il s'agisse des réformes structurelles de nature à réduire la lourdeur endémique de l'appareil d'État, au sens large, en imaginant enfin possible de parvenir à un allègement qui ne se traduise pas au final par un surcoût,
- qu'il s'agisse de redonner aux entreprises, de la souplesse dans leur gestion, assortie de contreparties sociales indispensables,
- qu'il s'agisse de débattre de bonne foi des rapports de l'offre et de la demande dans le contexte national sans en appeler aux idéologies et aux postures et que le précédent rapport présenté avait pourtant abordés, montrant ainsi que les positions dans notre section, se sont encore durcies,

- qu'il s'agisse enfin du niveau des prélèvements obligatoires qui en dépit de leur croissance, ne freine en rien le déséquilibre des comptes.

Certes, le rapporteur a opportunément rappelé et mis en valeur les atouts de la France, trop rarement abordés dans le débat public. Mais parvenir à évoquer des sujets « lourds » était hors de portée, et nous ne saurions en faire grief au rapporteur. Ainsi eu égard à son mérite et à celui des membres de la section, et en dépit des carences évoquées précédemment, une partie du groupe des professions libérales s'est abstenu.